

Université Muhamed Boudiaf-M'sila.

Institut de Gestion des Techniques Urbaines
Direction Chargée de la Post – Graduation
de la recherche et des relations extérieures



جامعة محمد بوضياف – المسيلة
معهد تسيير التقنيات الحضرية

المديرية المكلفة بما بعد التدرج
والبحث العلمي والعلاقات الخارجية

DEMANDE DE STAGE

Décret présidentiel n° 03-309 du 14 rajab 1424 correspondant au 11 septembre 2003
portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger

ETAT CIVIL:

NOM ET PRENOM:
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :
ADRESSE:
TEL: N° Sécurité Sociale.....

SITUATION PROFESSIONNELLE PEDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE:

DIPLOME DE BASE*: (D.E.S) (MAGISTER) (DOCTORAT) (DOCTORAT D'ETAT)
GRADE*: (E.P.G) (A.T) (M.A.B) (MAA) (M.C.B) (M.C.A) (PROFESSEUR)
INSTITUT:
AVEZ – VOUS DEJA BENEFICIE DE STAGES * (OUI) (NON)
SI OUI INDIQUEZ LES DATES.....

DIPLOME ENVISAGE*: (MAGISTER) (DOCTORAT)
DATE PREVUE DE SOUTENANCE:
INSCRIT A L'UNIVERSITE DE:
DATE DE PREMIERE INSCRIPTION:
DIRECTEUR DE THESE:
SPECIALITE:
TITRE COMPLET DE LA THESE:
.....
.....

SEJOUR:

DUREE ET PERIODE: JOURS. Du AU :
ETABLISSEMENT D'ACCUEIL:
RESPONSABLE DU SEJOUR:

DECLARATION DU CANDIDAT:

Je soussigné (e) Mr :
Déclare sur l'honneur que tous les renseignements indiqués ci – dessus sont exactes et je m'engage à suivre la formation ou la perfection pour laquelle ma candidature a été acceptée et à transmettre mon rapport de stage tel que prévu par la réglementation.

SIGNATURE DU CANDIDAT:

Fait à M'sila le:

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT:

AVIS DE LA DIRECTRICE CHARGÉE DE LA POST –GRADUATION
ET DE LA RECHERCHE ET DES RELATIONS EXTERIEURES.

AVIS DU DIRECTEUR D'INSTITUT

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER POUR ETRE RECEVABLE:

- 1- Cette fiche dûment remplie et visée par le Directeur de l'Institut.
- 2- Plan de travail et objectif du stage dûment visé par votre directeur de recherche et le président du conseil scientifique de l'Institut.
- 3- PV de la première installation.
- 4- Certificat d'inscription en post-graduation de l'année en cours.

*Rayer les mentions inutiles.

NB : Une partie de ces conditions ont été ajoutées conformément à la circulaire ministérielle n° 459/ ع / 2010
Du 21 avril 2010.

Le dossier doit être transmis avec l'état nominatif du bénéficiaire de stage au vice recteur 45 jours avant la date prévue pour le départ.

Ne pas programmer le stage de courte durée durant la fin de l'année civile et les vacances universitaires.